

Mâche/Mâchette

Commune d'Héremence, district d'Hérens, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

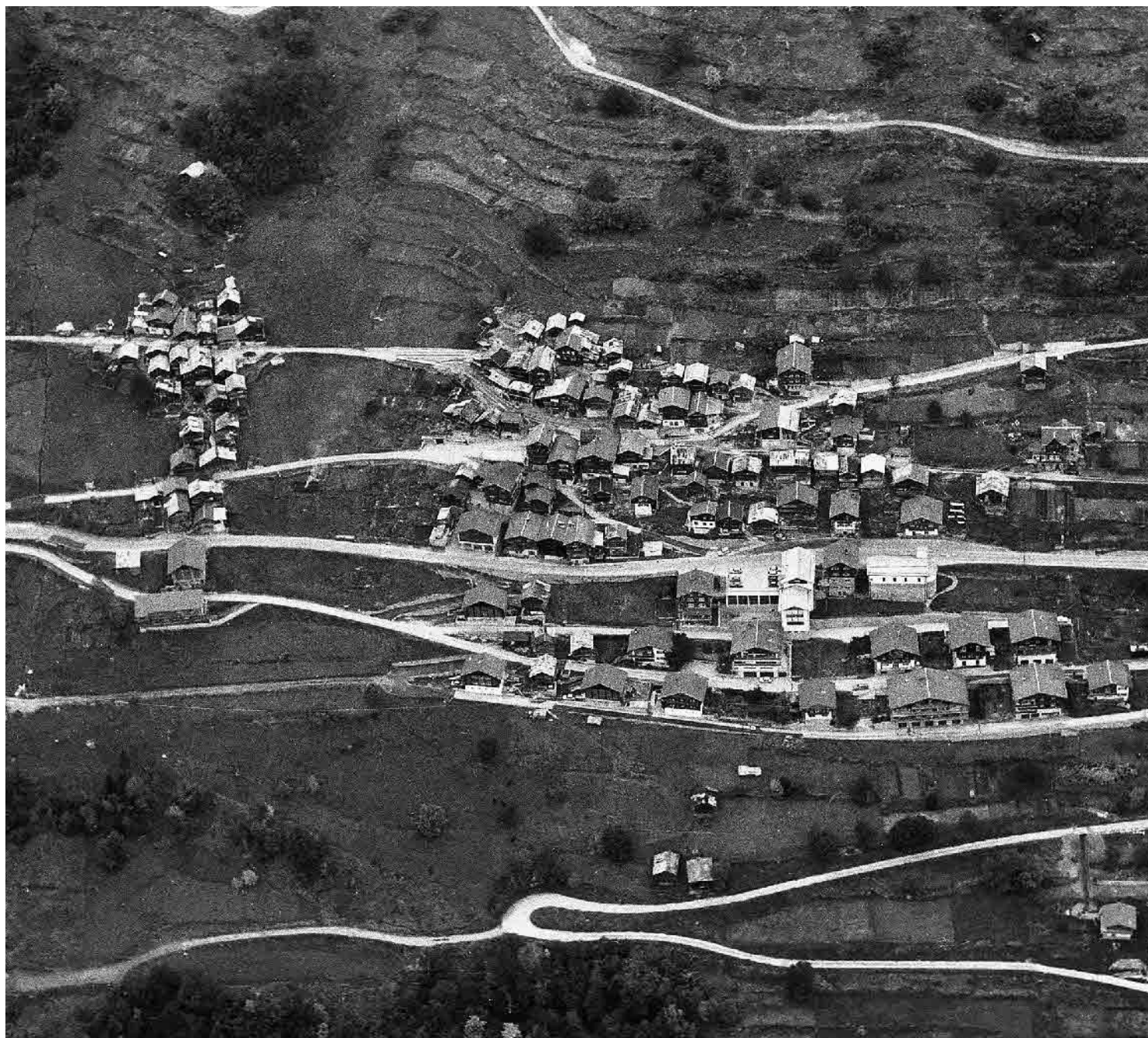
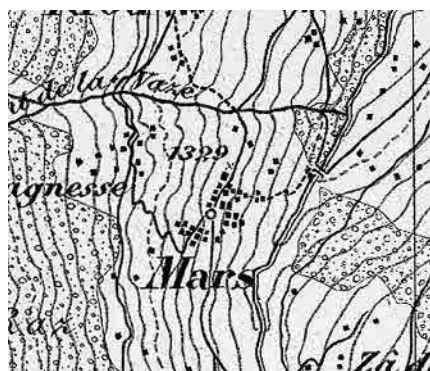
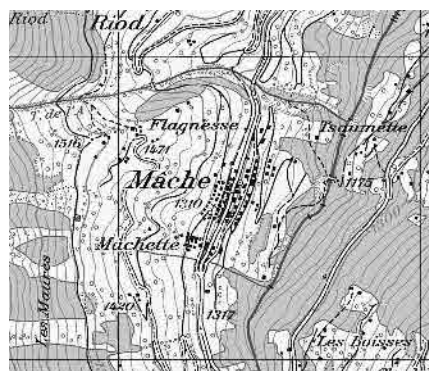


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Se présentant comme un hameau double séparé par un couloir d'avalanche, ce site retiré se caractérise par la gémellité de ses composantes historiques et une silhouette ouest exceptionnelle. La route de passage constitue en outre une coupure claire entre tissus ancien et nouveau.



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

Hameau

×	×	×	Qualités de la situation
×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×	Qualités historico-architecturales

Mâche/Mâchette

Commune d'Héremence, district d'Hérens, canton du Valais



1 Couloir d'avalanche



2 Mâche



4



3



5



6



7



8 Chapelle Sainte-Barbe, 1942



Direction des prises de vue 1: 8000
Photographies 1997 : 1, 2
Photographies 1998 : 3 - 12



9



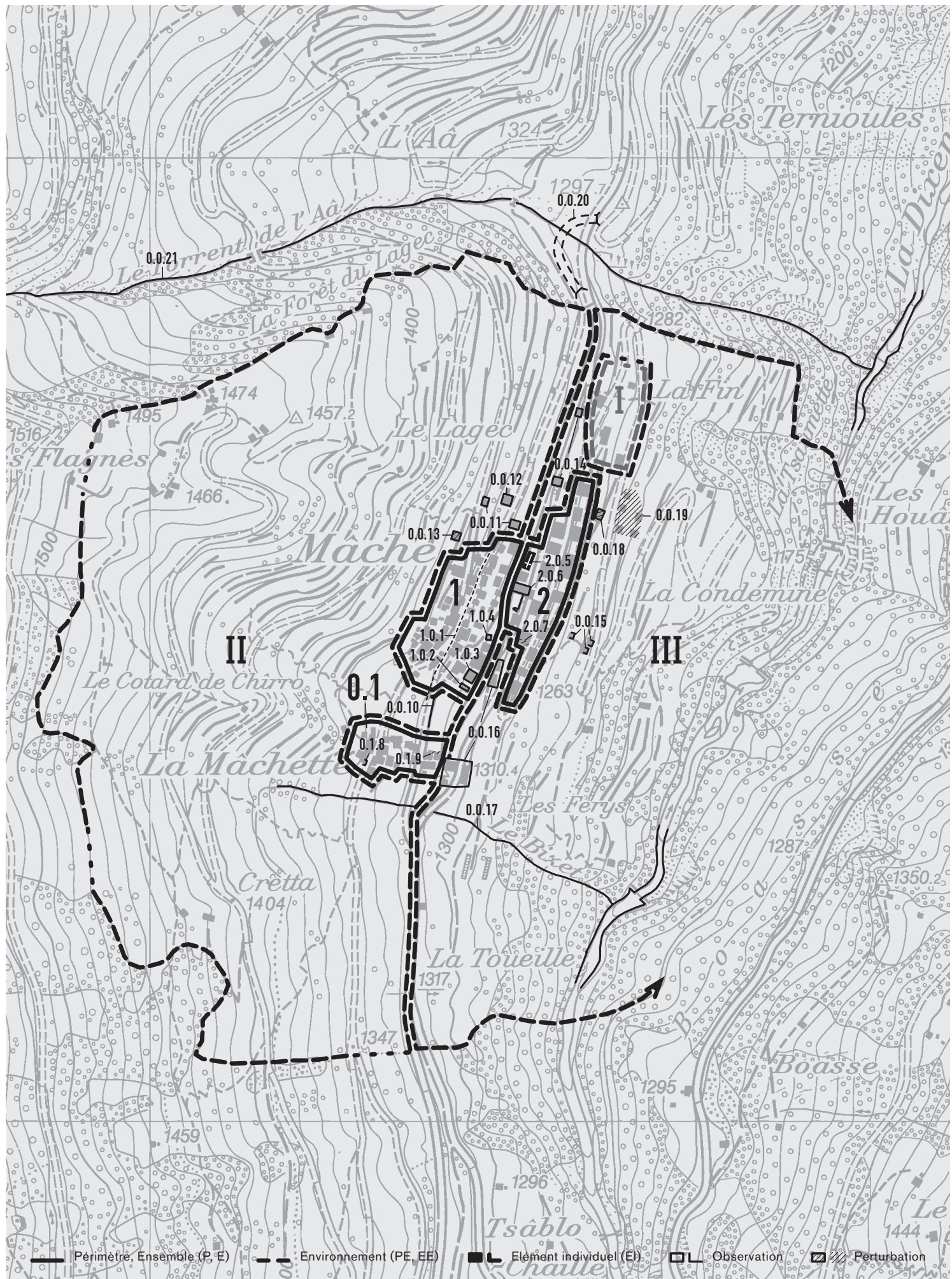
11



10



12 Mâchette



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique principale de Mâche, dont les constructions sont étroitement groupées, selon des lignes d'égale hauteur	AB	×	/	×	A			2-4, 6, 7, 10, 11
P	2	Structure allongée séparée du tissu historique par la route, créée à partir du milieu du 20 ^e s.	B	/		/	B			8-10
E	0.1	Noyau de Mâchette séparé de Mâche par une combe, presque exclusivement composé de dépendances	A	×	/	×	A			5, 12
PE	I	Tissu mixte constituant une amorce de développement dans le prolongement de celui réalisé en bordure de la route	b		/		b			
PE	II	Terrains agricoles escarpés en cours de reboisement spontané	a			×	a			1, 12
EE	III	Terrains largement boisés occupant le premier plan de la silhouette	a			×	a			1, 2
	1.0.1	Ancienne voie de passage ayant perdu son statut lors de la construction de la nouvelle route, au 20 ^e s.						o		3, 6
	1.0.2	Socle d'un ancien raccard disparu, transformé en garage ; menace due à sa position exposée						o		
	1.0.3	Laiterie désaffectée, vers 1960, tranchant sur le restant du tissu						o		
	1.0.4	W.-C. public à toit plat, après 1950, dévalorisant le tissu ancien						o		10
EI	2.0.5	Chapelle Sainte-Barbe de 1942, due à l'architecte Lucien Praz ; socle très élevé rattrapant la pente				×	A			8, 9
	2.0.6	Bâtiment communal, vers 1970, associant l'école, la poste, une épicerie ; élément marquant dans la silhouette						o		10
	2.0.7	Agrandissement latéral d'une maison, vers 1990 ; traitement immodeste à proximité des dépendances							o	
	0.1.8	Fermeture d'une terrasse avec habillage en pierres apparentes et fenêtres en aluminium ; peu visible						o		
	0.1.9	Adjonction latérale à une dépendance, très exposée, bricolée en parpaings et couverte d'un toit plat							o	
	0.0.10	Mur de soutènement en pierres de l'ancienne voie de passage structurant la combe						o		1
	0.0.11	Dépendances anciennes isolées						o		
	0.0.12	Maison de la 1 ^{re} moitié du 20 ^e s., quelque peu isolée du restant du tissu						o		
	0.0.13	Résidence secondaire en madriers ; menace due à sa position saillante							o	
	0.0.14	Deux maisons implantées en bordure de la route, dont l'une est datée 1947 ; première extension discrète du site						o		
	0.0.15	Dépendances minuscules ponctuant Mâche et une ancienne voie rejoignant le fond de la vallée						o		
	0.0.16	Dépendances bricolées, vers 1950, prolongeant Mâchette en aval de la route						o		
	0.0.17	Bisse du Bizet structurant le paysage						o		
	0.0.18	Habitation individuelle, vers 1990, ne respectant pas le développement linéaire antérieur ; menace grave							o	
	0.0.19	Groupe de résidences secondaires au premier plan du site ; perturbation évidente, malgré leur taille réduite							o	
	0.0.20	Galerie couverte de création récente, marquant l'entrée du site en venant de la vallée						o		
	0.0.21	Torrent d'Aa compartimentant le paysage						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le site était autrefois connu sous le nom de Mars, une appellation qui figure encore sur la carte Siegfried et qui pourrait dériver de l'ancien français «marce», créé à partir du latin «margo», indiquant une situation limitrophe, en marge. Implanté à une altitude de 1300 m, le site constitue en effet la dernière agglomération permanente du Val d'Héremence, dont l'accessibilité actuelle doit beaucoup à l'amélioration de la route rendue nécessaire par la construction du barrage de la Dixence. Le nom actuel pourrait également renvoyer à l'ancien français «mache» et au bas latin «meta», désignant une meule de foin, et par extension un mayen ou une agglomération rurale, selon une étymologie tout aussi pertinente. Le choix historique de l'implantation du site, qui s'explique par la présence de deux torrents qui le flanquent de part et d'autre et l'alimentent en eau, a pour corollaire une topographie difficile, à quoi s'ajoute la présence d'un couloir d'avalanche qui coupe l'agglomération en deux.

A défaut d'éléments précis sur l'histoire du site qui, du fait de sa modestie, ne peut être que discrète, un certain nombre de dates figurant sur les bâtiments composant l'agglomération historique principale (1) nous fournissent quelques indications sur l'évolution du tissu à travers les siècles. Ainsi, une dépendance implantée en bordure de l'ancienne voie, qui porte la date de 1620, fait vraisemblablement partie des constructions les plus anciennes du site encore conservées. Plusieurs maisons du milieu du 19^e siècle, datées notamment 1854 et 1867, semblent indiquer une période d'expansion. Celle-ci se poursuit au début du 20^e siècle, à en juger par l'importante maison située en limite supérieure du tissu, datée 1922, ou celle, plus ou moins contemporaine, isolée dans les prés (0.0.12). Un dernier repère nous est donné par la création, peut-être dans les années 1930, d'un magasin «Concordia», aujourd'hui désaffecté, dont la modeste vitrine, dotée d'un encadrement en simili, est percée dans le socle d'une maison.

Sur la première édition de la carte Siegfried, publiée en 1880, les groupements historiques de Mâche (1)

et de Mâchette (0.1) figurent pratiquement avec leur emprise actuelle et sont situés sur le tracé de l'ancienne route de passage (1.0.1). Un développement modeste, dont témoignent encore quelques dépendances (0.0.15), prolonge Mâche en contrebas, le long d'une voie secondaire rejoignant le cours de la Dixence coulant au fond de la vallée. Au début du 20^e siècle, le site comptait 186 habitants, à une époque où Héremence, agglomération principale de la commune et siège de l'église paroissiale, ne dépassait pas les 355 habitants. L'ancienne chapelle, située en limite sud-ouest de Mâche, en bordure de l'ancienne route de passage, peut-être endommagée par une avalanche plus importante que les autres, fut désaffectée et remplacée en 1942 par un nouveau sanctuaire (2.0.5), dédié à sainte Barbe, implanté en bordure de la nouvelle route. Cette dernière, qui court en contrebas du tissu historique, fut sans doute réalisée en 1929, en liaison avec le début de la construction du barrage de la Dixence, qui exigeait un gabarit supérieur à celui de l'ancien tracé. Le dispositif routier fut ultérieurement complété par une galerie couverte (0.0.20) protégeant la voie au croisement avec le torrent de l'Aa.

Peu après la construction de la nouvelle chapelle, deux habitations (0.0.14), dont l'une datée 1947, furent édifiées à l'entrée du site. Dans les années 1960, à une époque où l'agriculture représentait encore l'activité dominante du site, fut construite une laiterie (1.0.3), aujourd'hui désaffectée, dont la maçonnerie et le traitement fonctionnel tranchent sur le tissu d'origine. Quelques années plus tard, dans le cadre d'une tentative de revitalisation du site, une maison communale (2.0.6), associant l'école, la poste et un magasin d'alimentation, fut édifiée en bordure de la route ; réalisée dans le courant régionaliste, elle se prolonge par une dalle couvrant la salle de gymnastique, qui sert de parking. A partir des années 1960, dans le cadre d'une option urbanistique exemplaire, le développement du site fut confiné en contrebas de la route, limitant largement la dévalorisation des tissus anciens. Ces derniers souffrent par contre aujourd'hui d'une désaffectation liée à la diminution catastrophique de la population résidente, si l'on en juge par la trentaine de boîtes aux lettres disposées à l'extérieur de la poste, dont une bonne

partie, au vu des noms de famille qui y figurent, est réservée à une population non résidente.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique se compose de deux entités clairement distinctes, dans la mesure où la combe qui les sépare correspond à un couloir d'avalanche. Mâche (1), qui constitue le groupement le plus important de cette structure bicéphale, se distingue par une disposition en strates parallèles tant à l'ancienne voie d'accès (1.0.1) qu'à la nouvelle route de passage. Cette disposition n'empêche pas une orientation quasi générale des pignons face au fond de la vallée, dictée par la pente. Les constructions, afin de résister aux conditions atmosphériques très rudes et pour des raisons d'économie de terrain, sont étroitement groupées. Elles sont réalisées, dans leur grande majorité, en madriers sur des socles de maçonnerie, et correspondent au type régional habituel. Les dépendances se mêlent étroitement aux habitations, induisant, en liaison avec la topographie accentuée, qui entraîne la création de nombreux murs de soutènement, un tissu d'une grande complexité dans un groupement d'une taille aussi modeste. Les couvertures, à l'origine réalisées en dalles de pierre et en bardeaux, présentent aujourd'hui un caractère hétéroclite, mélangeant la tôle, la tuile et l'Eternit, sans cependant menacer gravement les silhouettes extérieures. Quelques transformations maladroites, au niveau du choix des matériaux et de leur mise en oeuvre, représentent une menace toute aussi importante que le manque général d'entretien du tissu ancien. Si quelques cheminements sont aujourd'hui traités en pavés de béton dans un but de confort, la plupart des revêtements, à l'exception des voies asphaltées, sont toujours naturels et associent dalles de pierre, surfaces de graviers et d'herbe.

Mâchette (0.1) présente les mêmes caractéristiques générales, mais poussées jusqu'à leur paroxysme du fait de l'étroitesse du renflement de terrain enserré entre le bisse du Bizet (0.0.17) et le couloir d'avalanche. Aussi la structure en strates se transforme-t-elle en une structure linéaire en cascade

courant selon la ligne de plus grande pente. Par ailleurs, le fait que le tissu soit presque exclusivement composé de dépendances lui confère une unité exceptionnelle, à peine rompue par de rares interventions parasites (0.1.8, 0.1.9). De même, et pour une raison identique, les espaces intermédiaires ont presque entièrement conservés leur surface naturelle d'herbes et de terre battue. L'abandon presque total de l'activité rurale traditionnelle constitue néanmoins une menace évidente et se traduit par un état d'entretien général médiocre. Quelques constructions sans qualités particulières (0.0.16) prolongent la structure linéaire en contrebas de la nouvelle route.

L'extension du site postérieure à la Seconde Guerre mondiale a été entièrement regroupée en bordure et en contrebas de la nouvelle route de passage (2). Reprenant la structure en strates qui caractérise l'agglomération d'origine, ainsi que l'orientation des faites parallèlement à la ligne de plus grande pente, cette entité s'intègre de manière exemplaire dans la silhouette principale du site, même si le tissu récent tend à se caractériser par des volumes plus importants et une démarche en partie pastichante.

Parmi les abords, si les prés et les champs en amont de la route de passage (II) ont, à une exception près (0.0.13), été préservés de tout développement et conservent jusqu'aux murs et murets de soutènement modelant la pente, les terrains en contrebas de la voie (III) ont par contre souffert de quelques implantations parasites (0.0.15, 0.0.19). Elles sont heureusement peu importantes et relativement groupées, ce qui tend à limiter la perturbation qu'elles entraînent. Un petit groupe de constructions récentes (I), implantées dans le prolongement de la voie desservant l'extension du 20^e siècle, représente une alternative de développement excentré, peu gênant pour le site.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Encourager dans toute la mesure du possible la réhabilitation des constructions situées à l'intérieur des noyaux anciens, en respectant les matériaux d'origine,

sans pastiche ni faux pittoresque. Des solutions respectueuses du tissu historique, notamment au niveau des percements en façade, ont été expérimentées ça et là sur le territoire de la commune – notamment dans un raccard situé à l'entrée amont du village d'Hérémence – et devraient servir de référence (fentes d'éclairage en façade formant une résille, même si la fenêtre à l'intérieur est de grande dimension, etc.).

Eviter l'implantation de toute nouvelle construction en amont de la route de passage, à la périphérie des groupements anciens. De même, les nouvelles constructions en contrebas de la route devraient respecter la structure allongée créée à partir du milieu du 20^e siècle (2), qui représente une démarche urbanistique irréprochable, comme dans le cas du développement nord (I) ; toute implantation en avant du front aval, par contre, ne peut qu'entraîner une dévalorisation grave de l'image actuelle du site (0.0.15, 0.0.18, 0.0.19).

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Le site occupe une situation historique en tout point prépondérante, du fait notamment de son implantation sur un coteau escarpé, compartimenté par deux torrents bloquant de part et d'autre le hameau ; s'y ajoute la présence d'un couloir d'avalanche central séparant le tissu d'origine en deux groupements indépendants, quoique complémentaires. Ses qualités paysagères sont élevées, du fait des nombreux murs et murets de protection qui structurent le versant, et confèrent au site une silhouette extérieure exceptionnelle, en dépit du tissu d'origine récente qui en occupe aujourd'hui le premier plan.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Les qualités spatiales sont prépondérantes dans les noyaux anciens, notamment à Mâche qui, du fait de sa taille plus importante, offre dans ce domaine un registre d'expériences variées, allant jusqu'à couper

le visiteur du paysage extérieur. Elles demeurent évidentes sur le tracé de la route de passage et dans le groupement de nouvelles constructions en contrebas, dont la densité quelque peu réduite évite la concurrence directe avec les noyaux anciens.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Malgré l'absence de tout édifice de prestige, les qualités historiques et architecturales du site sont évidentes, notamment à Mâchette, qui a subi un nombre réduit d'interventions du fait de l'absence quasi totale de toute habitation. Elles résultent de la présence d'un tissu rural de valeur, étroitement lié au type régional dominant, ainsi que d'une orientation stricte des faîtes selon la ligne de plus grande pente.

2^e version 06.1998/jpl

CD n° 233 260
Films n° 3840, 3871, 3872 (1980) ;
8634 (1997) ; 7841, 7842 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
577.726/103.036

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse